

COTE D'IVOIRE QUESTIONNAIRE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS 2018



Merci d'avance d'avoir complété ce questionnaire.

Le Secrétariat de Family Planning 2020 (FP2020) sonde l'ensemble des preneurs d'engagement de FP2020 pour mettre à jour et résumer les progrès, les activités et les défis principaux en réalisant les engagements. Vos réponses contribuent au partage d'informations et de connaissances, et à la transparence parmi les preneurs d'engagement FP2020 et l'ensemble de la communauté PF.

Nous serons heureux de publier vos réponses sur la page Web propre à votre pays — <http://www.familyplanning2020.org/entities/92> — sur le site de FP2020.

Veillez soumettre vos réponses **le 30 juin 2018**, au plus tard. Vous pouvez compléter le document Word en annexe et le soumettre à Martyn Smith à l'adresse msmith@familyplanning2020.org en mettant en cc. Tom Van Boven à tvanboven@familyplanning2020.org.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez contacter Tom Van Boven à tvanboven@familyplanning2020.org ou Kelli Schmitz à kschmitz@familyplanning2020.org.

Merci de votre engagement envers une vie meilleure pour les femmes et les jeunes filles par un accès élargi à la planification familiale volontaire.

COTE D'IVOIRE QUESTIONNAIRE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS 2018



Cette année, nous avons modifié le questionnaire pour comprendre 1) l'engagement pris en 2017 et les éléments toujours pertinents de l'engagement original de la Côte d'Ivoire et 2) trois questions standard.

En le complétant ci-dessous, veuillez-vous concentrer sur **les progrès accomplis entre juillet 2017 et mai 2018 exclusivement**, ainsi que les principaux défis et les jalons importants à venir dans la réalisation de l'engagement.

QUESTIONNAIRE DE MISE À JOUR

BILAN DE L'ENGAGEMENT

1. ENGAGEMENT : Poursuivre l'augmentation de la disponibilité de la planification familiale dans les établissements de santé publics et privés pour la faire passer de 90,8% en 2017 à 100 % en 2020.

Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

Le renforcement des capacités de :

- 119 prestataires de santé pour l'offre de services PF en particulier pour la pose et le retrait du DIU, de l'implant et du dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus.
- 130 prestataires en technologie contraceptive

La réalisation de l'enquête SONU/PF en 2017 qui permet de mettre en évidence les niveaux d'offre de service de la PF dans les établissements publics en vue de couvrir le gap.

2. ENGAGEMENT : Accroître d'au moins 10% par an jusqu'en 2020, les ressources allouées à l'achat des produits contraceptifs qui sont de 400 000 000 FCFA en 2017.

Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

L'engagement a été présenté par Madame la Ministre au cours d'un conseil présidentiel dans le secteur de la santé. Cet engagement a été adopté par le Gouvernement en 2017. Il fait l'objet de suivi au plus haut niveau.

En 2018, le Gouvernement a octroyé une enveloppe de **500 000 000 FCFA** pour l'achat des contraceptifs, soit un accroissement pour la première année de 25%.

3. ENGAGEMENT : Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

Dans le cadre du projet NFM2, le pays compte cette année, former 6500 agents de santé communautaire à l'offre d'un paquet minimum de service qui comprend la prise en charge du paludisme simple, le traitement des infections respiratoires aiguës et de la diarrhée et aussi la dispensation des produits contraceptifs.

La phase pilote de la dispensation du DMPA-SC (Sayana press) dans trois districts est déjà en cours avec la formation des ASC des districts concernés.

166 nouveaux ADBC et 24 Superviseurs (Dimbokro, Bloléquin, San Pedro, Bouna) : formés et équipés en PF

408 ADBC formés par AIMAS et IRC dans le cadre du projet SWEDD en 2018 (Bouaflé, Zuénoula, Issia et Vavoua)

38 superviseurs d'ADBC ont assuré le suivi des activités et le coaching en PF de 195 ASC dans 7 Districts Sanitaires

Au total de 2017 à juin 2018, 574 ADBC ont été formés

4. ENGAGEMENT : Renforcer l'offre des services de PF dans 100 établissements sanitaires y compris des SSSU-SAJ pour l'adapter aux besoins des adolescents et jeunes d'ici à 2020.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- 4 nouveaux SSSU-SAJ ouverts,
- 14 SSSU-SAJ réorganisés supervisés,
- 5 SSSU-SAJ équipés en matériel médical (toise, pèse-personne, etc.) et en matériel de sensibilisation IEC/CCCS (TV, lecteur vidéo, sono, mannequin Zoé, phallus, boîte à image, etc.),
- 232 prestataires de santé de 38 structures de santé formés à l'offre de services conviviaux aux adolescents et jeunes,
- Organisation d'une campagne d'offre de service SR-PF/VIH autour de 45 SSSU-SAJ,
- 83.010 adolescents et jeunes sensibilisés à l'utilisation des services de SR-PF,
- 41.752 adolescentes et jeunes utilisatrices des méthodes contraceptives modernes
- 71.614 préservatifs distribués aux adolescents et jeunes,
- 36.163 adolescents et jeunes dépistés pour le VIH.

5. ENGAGEMENT : Renforcer l'ensemble de la chaîne nationale d'approvisionnement en médicament pour accroître la disponibilité des produits de la planification familiale à tous les niveaux de la pyramide sanitaire avec pour cible :

- 100% au niveau central ;
- 100% au niveau district ; et
- 75% au niveau des points de prestation de service (PPS).

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

La réalisation de 9 revues périodiques de l'état de stock des produits SR et contraceptifs, 03 réunions trimestrielles de suivi du comité mère-enfant ; 02 réunions du comité logistiques, 1 séance de collecte des données dans 20 Régions Sanitaires (Districts Sanitaires, CHU, CHR et hôpitaux généraux), 1 atelier de validation semestrielle des données.

L'État des lieux et de gestion des produits SMNI réalisé dans les 83 Districts Sanitaires.

Le démarrage du processus d'élaboration d'un SIGL national intégré pour l'harmonisation des approvisionnements de tous les médicaments et intrants des programmes de santé y compris les produits SR/PF

Le taux de disponibilité au niveau national et périphérique des produits SR/PF est respectivement de **90% et 100% en mars 2018.**

L'adoption de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements intégrant le niveau communautaire (Système d'Alerte Précoce).

La finalisation du Manuel des procédures et outils du Système d'Information et de Gestion Logistique (SIGL) intégré et l'élaboration et la validation du manuel national de quantification

La tenue de deux (2) réunions du comité technique de gestion logistique des médicaments de la santé de la mère et de l'enfant de la reproduction et de la planification familiale ;

La tenue de dix (10) réunions mensuelles de suivi des états de stock des produits de la SRMNI au niveau central et du suivi du plan d'approvisionnement ;

La Gestion des transferts de stocks entre PPS au niveau déconcentré pour maintenir la disponibilité ;

L'élaboration d'un plan de sécurisation des produits de santé y compris les produits SRMNIN (PO 2018 PNSCA)

L'actualisation des modules de gestion des stocks et le suivi de la chaîne d'approvisionnement des curricula de formation de base des pharmaciens, des PGP, IDE et sages-femmes

L'évaluation de la distribution des produits de santé jusqu'au dernier kilomètre

Le renforcement des capacités de distribution au dernier kilomètre (Acquisition de 08 tricycles, 03 véhicules et démarrage de projets pilotes pour l'amélioration de la performance de la distribution)

Le renforcement des capacités de 03 experts nationaux aux Diplôme Inter Universitaire (D.I.U) en gestion des approvisionnements Pharmaceutiques

Veillez répondre à l'intégralité des trois prochaines questions :

1. De quelles façons est-ce que le gouvernement a impliqué les organisations de la société civile, les jeunes, les femmes et les jeunes filles marginalisées dans la prise de décisions quant aux politiques et programmes nationaux de la planification familiale ? voir (PNSSU-SAJ)

Les organisations de la société civile et les Jeunes Ambassadeurs sont membre du Comité Technique de la PF et participent à toutes les activités et réunions du dit-comité. Ils participent aux ateliers régionaux et internationaux et prennent part au processus d'élaboration des projets en matière de PF (projet TCI)

Dans son plan de travail annuel, le PNSSU-SAJ a mis en place un cadre de collaboration formel avec l'association des adolescents et jeunes pour la mise œuvre de la SAJ en général la SSR en particulier avec leur pleine participation

L'organisation d'un dialogue politique avec les collectivités locales

- a. Quels défis avez-vous relevés en collaborant avec ces groupes ? Veillez citer des exemples.

Le principal défi relevé est l'implication de toutes les couches sociales à la prise de décision
La mise en place du cadre de collaboration avec les jeunes a permis au PNSSU-SAJ à travers ses structures spécialisées (SSSU-SAJ) a accompagné la JEC (Jeunesse Etudiantine Catholique) dans ses activités de promotion de la santé sexuelle et la lutte contre le cancer du col de l'utérus

L'organisation d'un dialogue politique avec les collectivités locales a permis leur implication pour la mise en œuvre des centres conviviaux cadre idéal pour l'offre de service SSR (mise à disposition de bâtiments pour la création de SSSU-SAJ à Ouangolodougou et Sikensi)

- b. De quelle façon est-ce que cette collaboration a-t-elle contribué à l'achèvement de votre engagement envers FP2020 ?

Les jeunes ont pris une part active dans l'animation des espaces sûrs dédiés au partage d'expériences et à la sensibilisation en faveur de la PF. Les jeunes mobilisent leurs pairs en faveur de la SSR au cours des consultations foraines SSR

- c. Veillez partager les succès et/ou leçons tirées de ces collaborations.

L'implication des collectivités locales permet l'appropriation des politiques et communauté aux actions gouvernementales.

2. De quelles façons est-ce que le gouvernement intègre la PF dans des régimes de soins de santé universels et quels mécanismes ont été mis en œuvre ou considérés pour ce faire ?
 - a) Dans le cadre des consultations foraines, la gratuité totale de l'offre des produits contraceptifs est pratiquée. Ainsi, 48 consultations foraines ont été organisées en 2017 et ont donné les résultats suivants
 - o 284 cas IST diagnostiqués traités

- 13 227 F/H sensibilisés dans la communauté sur l'utilisation des services de SR/PF et le VIH/SIDA;
 - 7974 femmes et filles PEC: 260 en CPN et CPoN;
 - 2028 en PF dont 1786 nouvelles acceptatrices y compris sayana press;
 - 2778 femmes dépistées pour les lésions précancéreuses du col de l'utérus,
 - 954 tests VIH réalisés,
 - 236 cas de désir de maternités détectés.
 - 16648 préservatifs masculins et 40 féminins distribués.
- b) Organisation d'une campagne transfrontalière Côte d'Ivoire-Ghana de sensibilisation sur le VIH/PF en 2017 avec la gratuité des services de PF pour les jeunes. 1524 femmes en âge de procréer mis sous contraception dont 1014 nouveaux cas, 85 000 condoms distribués.
- c) Gratuité de l'offre de service PF pour les jeunes scolarisés et non-scolarisés dans les SSSU-SAJ
3. Les points focaux de FP2020 ont-ils participé à votre réunion nationale de 2018 sur le consensus de données ?

Oui, quatre points focaux sur cinq y ont pris part.

- a. Dans l'affirmative, quelles ont été les connaissances obtenues ?

Ils ont pu savoir comment se font les modélisations pour l'obtention des indicateurs de progrès FP2020 et le niveau de progrès de la prévalence contraceptive.

- b. Est-ce que les données sur les dépenses nationales sur la PF ont été examinées lors de la réunion sur le consensus de données ? **Dans l'affirmative, veuillez nous faire part des connaissances obtenues et les défis survenus en examinant et en validant ces données.**

Oui, elles ont été examinées. Au cours de cette réunion, le processus de pondération utilisé par la Direction des Affaires Financières du MSHP pour l'estimation des dépenses en faveur de la PF à travers les comptes nationaux a été expliqué. Les défis sont :

- Faire de l'enquête NIDI une enquête nationale avec la participation de tous les acteurs (PNSME, DAF, Ministère économie et Finances...) sous le lead du Ministère de la Santé
- Organiser un atelier pour le lancement de l'enquête NIDI en y conviant toutes les parties prenantes
- Diffuser les résultats de l'enquête NIDI à toutes les parties prenantes
- Retracer les dépenses de suivi évaluation et de supervision par les comptes nationaux.

Veillez fournir les coordonnées du point de contact gouvernemental pour cette mise à jour :

- Nom : Dr KOUASSI Amino Emilienne
- Fonction : Directeur Coordonnateur
- Département : Programme National Santé de la Mère et de l'Enfant
- Email : erbom2002@yahoo.fr
- Téléphone : (+225) 20 32 24 15 / 20 32 24 63
- Adresse : Bp V 4 Abidjan
- Date de mise à jour : 30 juin 2018